



## LES SALLES-SUR-VERDON

Commune adhérente depuis 1997

Le Verdon, c'est une rivière qui parcourt 165 km et traverse le territoire à la manière d'une épine dorsale. Elle est source d'énergie et réservoir d'eau, et se prête aux activités de loisir, avec ses eaux vives, ses gorges et ses grands lacs. C'est aussi une mosaïque de paysages et de cultures, entre Alpes et Méditerranée. Un livre ouvert sur la géologie et la biodiversité. Une terre agricole, où poussent la lavande, le blé et l'olivier, qui porte l'empreinte d'un pastoralisme bien vivant. Une terre d'histoire, qui résume 500 000 ans d'une présence humaine inventive. Et une terre attractive, qui bénéficie d'une vraie renommée touristique.

### UN TERRITOIRE REMARQUABLE

Le Parc naturel régional du Verdon, c'est un territoire d'exception, reconnu pour la qualité de ses patrimoines et de ses paysages. C'est aussi un territoire rural à l'équilibre fragile, qui a besoin d'être préservé. Mais il n'a rien d'un sanctuaire : c'est un lieu qui vit et se développe, dans un rapport harmonieux entre l'homme et la nature.

### UNE SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le Parc naturel régional du Verdon, c'est un projet collectif et solidaire. Un projet de développement responsable, construit par les élus, les habitants et les associations, pour préserver les atouts de leur territoire et le transmettre aux générations futures. Il implique la Région (qui est à l'origine de sa création) et les départements : ensemble, ils assurent la gestion et le développement du territoire dans le respect de ses objectifs. Et il s'appuie sur les 46 communes qui ont choisi d'y adhérer, à travers des actions concrètes et ciblées.

### UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

Le Parc naturel régional du Verdon, c'est un territoire labellisé. Évalué selon des critères très précis et classé par décret du Premier ministre, il bénéficie d'une reconnaissance nationale pour la valeur de ses patrimoines et la qualité de son projet. Il profite d'une image attractive et porteuse de valeurs, garantie d'un cadre de vie de qualité et d'un modèle de développement innovant et respectueux des hommes et de l'environnement.

### LE PARC EN CHIFFRES

192 000 hectares

35 000 habitants

46 communes

1 région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

2 départements  
Alpes-de-Haute-Provence  
et Var



### LES PARCS EN FRANCE

La France compte 54 Parcs naturels régionaux (dont 9 en région Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ils représentent 15 % du territoire français, plus de 4400 communes et près de 4,1 millions d'habitants.

## QU'EST-CE QU'UNE CHARTE ?

Résultat d'une large concertation entre les acteurs du territoire, la charte est le document qui concrétise les objectifs du Parc et les moyens qu'il se donne. C'est un contrat signé par les communes, les communautés de communes, les départements et la Région, par lequel chacun s'engage à respecter les mesures qui y sont détaillées. Elle est approuvée par l'État, pour une durée maximale de 15 ans.

Classée pour la première fois en 1997, la charte du Parc fera l'objet d'un renouvellement en 2023.

## QUELS SONT LES OUTILS DU PARC ?

Réunis au sein du syndicat mixte, ce sont les élus des communes, de la Région et des départements qui mettent en œuvre la politique du Parc. Ils décident des actions à entreprendre en s'appuyant sur des instances de propositions (commissions, conseil de développement et conseil scientifique), et en confient la réalisation aux équipes techniques du Parc.

Les moyens financiers dont ils disposent proviennent à la fois des cotisations des membres, et des subventions qu'ils obtiennent pour leurs projets.



## LES MISSIONS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU VERDON

**1. Connaître, préserver et valoriser les patrimoines :** le Parc possède de multiples richesses (naturelles, culturelles, paysagères, archéologiques...) qu'il a fallu étudier et inventorier pour mieux les protéger.

*Le + Parc : animer des inventaires citoyens, mobiliser des réseaux de spécialistes, proposer des chantiers participatifs.*

**2. Assurer la gestion et l'utilisation équitable de l'eau :** indispensable à la nature, à l'alimentation et à l'irrigation, source d'électricité, terrain de jeu des sportifs et des pêcheurs... l'eau est un enjeu majeur qui exige de concilier de nombreux usages.

*Le + Parc : réunir les acteurs autour d'une même table pour agir en concertation, être un interlocuteur de poids dans la négociation des contrats et des financements.*

**3. Préserver la diversité du tissu économique, structurer et valoriser les activités emblématiques :** l'agriculture et le tourisme sont deux activités motrices pour le territoire. Le Parc agit donc pour préserver le foncier agricole. Il accompagne les éleveurs face à la prédation du loup. Il encourage la diversification touristique, et veille à l'entretien et l'amélioration des sites.

*Le + Parc : porter des démarches globales de valorisation et de développement, gérer des conflits d'usage.*

**4. Améliorer l'habitat sans sacrifier la qualité des paysages et les espaces naturels et agricoles :** parce que la manière d'habiter le territoire et de s'y déplacer ont un impact fort, le Parc veille à protéger les spécificités locales du bâti et l'intégrité des paysages, tout en accompagnant l'évolution des besoins de la population.

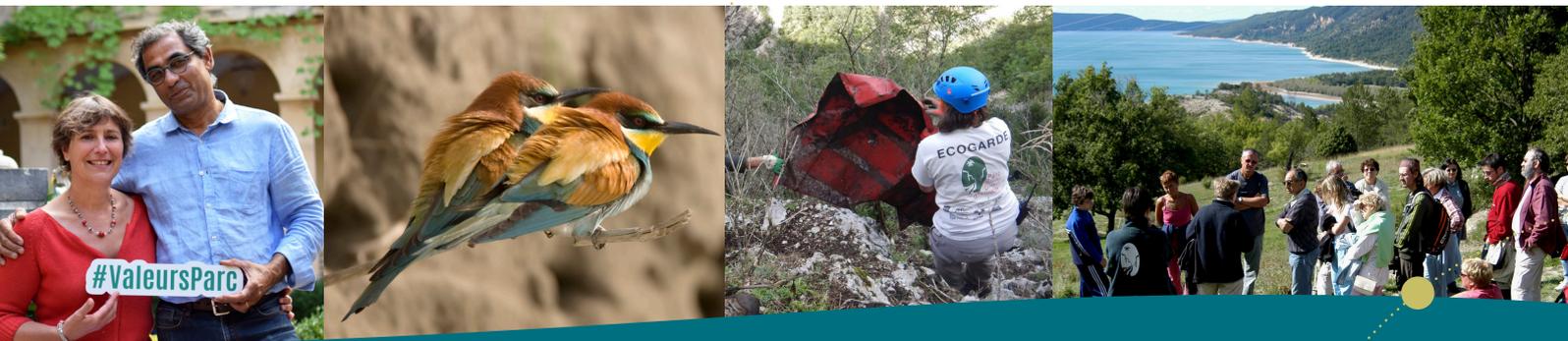
*Le + Parc : assurer un travail de fond pour un résultat garanti sur le long terme.*

**5. Impliquer tous les acteurs dans la gestion du territoire :** une gestion durable et responsable passe par l'implication de tous. À travers des actions concrètes et participatives, des débats, des créations collectives et des animations jeune public... le Parc transcende les frontières et fait travailler ensemble tous les acteurs du territoire.

*Le + Parc : favoriser l'émergence de projets collectifs, monter des actions pédagogiques, assurer un travail de sensibilisation, créer des lieux de réflexion et de débat.*

**6. Accompagner l'adaptation au changement climatique et à la transition énergétique :** améliorer l'isolation des bâtiments, développer les transports collectifs, encourager les pratiques vertueuses et en expérimenter de nouvelles... le Parc s'implique pour faire face aux nombreux défis qui s'annoncent.

*Le + Parc : porter des projets expérimentaux et innovants, aider au montage technique et financier des projets, mobiliser et responsabiliser les acteurs du territoire.*



## LES MÉTHODES DU PARC

- Il n'a pas de pouvoir réglementaire : on y pratique la concertation.
- Son état d'esprit n'est donc pas de contraindre... mais de convaincre !
- Son rôle n'est pas d'agir seul, mais plutôt d'animer...

- Il mobilise des moyens humains pour accompagner.
- Il cherche des financements qui génèrent des ressources supplémentaires.
- Il lui arrive d'assurer lui-même le portage d'actions globales, quand aucun autre acteur du territoire ne peut les prendre en charge.

# PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES DE 2008 À 2019



## PATRIMOINES NATUREL, BATI ET PAYSAGER

- Réalisation du **diagnostic écologique des rives du lac** de Sainte-Croix et accompagnement du Conservatoire du Littoral dans sa politique d'acquisitions foncières.
- Cartographie des **herbiers** dans les lacs du bas Verdon (2008-2018) menée par la Société du canal de Provence dans le cadre du contrat de rivière Verdon.
- Réalisation d'une **étude pour la requalification paysagère** des bords du lac de Sainte-Croix et de sites fréquentés dans les gorges du Verdon, identifiant plusieurs sites sur la commune, à savoir le camping des Ruisses et le parking de la plage, les plages, l'hôtel l'Ermitage (2012).
- 10 édifices du **patrimoine bâti** inventoriés et décrits.
- Echanges autour du déplacement et mise en valeur d'un lavoir communal.



## ÉDUCATION, SENSIBILISATION ET CULTURE

- **Sensibilisation des visiteurs** et des usagers des lacs : autocollants et bâches mis à disposition des loueurs et des bases nautiques (sécurité, respect des autres usagers et des sites).
- Six panneaux d'information sur les sites de Garuby, du Commandon/Charoup, de l'Aire de Parriaou, du Margaridon, de l'Anse de Boujaffre et des Ruisses.
- Passage quotidien des **écogardes** en saison estivale, depuis 2002, dont patrouilles équestres avec la gendarmerie : sensibilisation et prévention aux problématiques des sauts, de la navigation, du camping sauvage et de l'emploi du feu.
- Opération de **nettoyage des berges** du lac de Ste-Croix (par les centres de loisirs en 2016 ou par des groupes de volontaires encadrés par les écogardes).
- Accompagnement de nombreuses manifestations sportives sur la commune par les écogardes (Natureman, Swimrun...).
- Prise en charge d'**interventions pédagogiques** ou de sorties pour l'école (2), le **centre de loisirs** de la maison des lacs (8) sur les savoir-faire, les ressources

locales et la vie dans le Verdon et participation à la « rencontre des jeunes pousses ».

- Partenariat régulier avec la **Maison des lacs** : interventions pédagogiques dans les projets des établissements scolaires du territoire; formation et accompagnement au montage d'animations; appui pour le financement de la Maison des Lacs dans le cadre du contrat de rivière Verdon.
- Organisation de **temps d'échanges pour les habitants** : balade-débat sur la transmission en agriculture (2009); animations sur la pollution lumineuse (2010 et 2016), sur les circuits courts et la santé (2012), spectacle sur l'eau (2013), animation sur l'eau (2014), sur l'énergie (2015), participation régulière du Parc à la fête du printemps, inauguration du GR de pays du tour du lac aux Salles (2018).
- Organisation de la **fête du Parc** (2008).
- Événement « **1851, un soulèvement pour la République** » : exposition et pour la Fête de printemps sur le thème des résistances ; publication d'un courrier scientifique.
- Entretiens avec les habitants pour la création du spectacle « *la veillée du CrieuR du Verdon* » sur l'histoire des migrations locales, jouée à la salle des fêtes.
- Étude historique et enquêtes ethnologiques dans le cadre du projet Transhumances et migrations sur l'histoire des migrations dans le Verdon, puis publication d'un courrier scientifique.
- Accompagnement du collectif d'associations culturelles appelé Mescl'arts (associations le Plancher des chèvres, La Sauce, Les Boukans, Les Tranquilo) et poursuite du partenariat avec le Plancher des Chèvres (programmation culturelle, fête du Parc...).



## AGRICULTURE, TOURISME ET ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Accompagnement de l'étude pour la préservation des espaces agricoles et repérage des exploitations en phase de transmission (PIDIL) menée par la chambre d'agriculture (2009-2010).
- Attribution de la **marque Valeurs Parc** à la Maison des Lacs.
- Promotion de la **randonnée** : création du Tour du lac de Sainte-Croix – GR de Pays – Tours du Verdon valorisé dans [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr); définition d'un schéma d'interprétation du tour du lac incluant le GR et les sites du Conservatoire du littoral.
- **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** (TEPCV-2017) : aide technique et financière pour

la rénovation du parc d'éclairage public (luminaires LEDs, réduction de l'intensité ; extinction de certains secteurs au cœur de la nuit).

- Réalisation d'un **pré-diagnostic énergétique** sur le bureau d'information touristique pour le compte de la Communauté de communes Lacs et gorges du Verdon (2018).
- Accompagnement du projet de développement d'espaces d'orientation avec la CCLGV.
- Etude et mise en œuvre d'une **plateforme de formation professionnelle** pour les acteurs et habitants du Haut Var Verdon avec l'association de préfiguration de l'intercommunalité (aide à l'obtention de fonds LEADER) 2008-2012.



## AMENAGEMENT, URBANISME ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- Accompagnement de la commune dans l'élaboration de son **plan local d'urbanisme** : transmission d'éléments de connaissance sur les patrimoines et les continuités écologiques (2010), participation aux réunions ; émission d'un avis sur le projet de PLU arrêté.
- Accompagnement du programme pluriannuel d'intervention pour la gestion des **érosions de berges** autour du lac de Ste-Croix mené par EDF et des travaux qui ont suivi sur la zone portuaire (2010).
- Contrat rivière : aide technique et recherche de financements pour la réalisation de la nouvelle **station d'épuration** (2010), de 4 **toilettes sèches** (2008 et 2015), et mobilisation du partenariat de **solidarité aval/amont** négocié entre le Parc et la Société du canal de Provence, réduisant la part de financement restant à charge de la commune.
- Accompagnement à l'intégration paysagère de la **signalétique**.
- Étude de faisabilité pour l'amélioration des abords de la base nautique (2014).
- Étude de faisabilité pour la gestion de la **piste de Garuby** (2017).
- Conseils réguliers sur le développement de nouvelles activités sur le lac (kyte-surf en 2008, jeux gonflables...).
- Accompagnement de la commune dans une réflexion réglementaire visant à réguler la **circulation des véhicules terrestres** sur les secteurs les plus sensibles aux conflits d'usages, aux incidences sur le milieu ou la sécurité publique : arrêté piste de Garuby (2016), aménagements sur plusieurs pistes d'accès au lac ; suivi des aménagements limitant la circulation motorisée sur les berges et remontée d'informations directes auprès de la commune.

## ET SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE DU VERDON

- Élaboration concertée et approbation d'objectifs de qualité, de préservation des milieux aquatiques et de répartition des usages de l'eau via le **schéma d'aménagement et de gestion de l'eau (SAGE)**.
- Démarche d'organisation de la compétence gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (**GEMAPI**) transférée par les intercommunalités au syndicat mixte du Parc.
- Travaux de **restauration et d'entretien de la végétation des bords de rivière** : 801 km traités (haut et moyen Verdon : 587 km ; Artuby-Jabron : 135 km ; bas Verdon : 79 km) depuis 2008.
- **Promotion des activités touristiques de découverte** des patrimoines : carnet de découverte (11 numéros), cartes touristiques (10 numéros), carte randonnée des gorges du Verdon (1), partenariats avec les offices de tourisme, édition et vente de fiches de randonnée des sentiers communaux ; création et promotion de 4 GR de pays-tours du Verdon.
- **Programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV)** : accompagnement et aide au financement de 72 opérations de rénovation énergétique, 20 projets sur l'éclairage public et 13 opérations sur la mobilité douce et la biodiversité.
- Programme d'actions du **contrat rivière** : appui technique et financier sur 35 projets de stations d'épuration (21 réalisées, 14 en cours), de schémas directeurs eau potable ou assainissement, de 18 toilettes sèches...
- Installation d'un **réseau radio** structuré autour de 8 relais permettant de couvrir le territoire et destiné à la **sécurité** et l'alerte secours. Le service est proposé aux agents publics (pompiers, gendarmes, ONF, sécurité civile... et agents communaux adhérents) aux professionnels touristiques d'activités de pleine nature, et aux bergers.

Pour en savoir plus  
[www.parcduverdon.fr](http://www.parcduverdon.fr)

Rejoignez-nous sur Facebook  
[facebook.com/ParcdUVerdon](https://facebook.com/ParcdUVerdon)

Visionner les vidéos sur  
[youtube.com/parcduverdon](https://youtube.com/parcduverdon)

Écoutez-nous sur Radio Verdon  
91 FM & 96,5 FM

Venez à la Maison du Parc  
du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.  
Domaine de Valx 04360 Moustiers-Sainte-Marie  
Tél. 04 92 74 68 00  
[info@parcduverdon.fr](mailto:info@parcduverdon.fr)